

PROJET DE COMPTE-RENDU  
CSS LINDE du 28 novembre 2019

INTITULE	NOM	STATUT	PRESENT/EXCUSE/ABSENT
collège administration			
Sous-préfecture de Muret	Cécile LENGLET		Présente
SIRACED PC	Aurore MAURICE		Présente
SDIS	Jeanne WESEMANN		Présente
DREAL	Rémy CORTES Stéphanie ROBIC		Présent Présente
DIRECCTE			Absent
DDT			Absent
collège collectivités			
Mairie de Portet-sur-Garonne	Bernard BOURJADE Frédéric PACCOU	Titulaire Suppléant	Absent Présent
Mairie de Cugnaux	Marie-Agnès ESPA		Présente
Mairie de Villeneuve-Tolosane	Didier TEIXEIRA Romain VAILLANT	Titulaire Suppléant	Absent Absent
Mairie de Toulouse	Martine SUSSET Romuald PAGNUCCO	Titulaire Suppléant	Absente Absent
Communauté d'Agglomération du Muretain	Le Président Son représentant	Titulaire Suppléant	Absent Absent
Conseil Départemental	Sébastien LERY Frédéric FOURNIER	Titulaire Suppléant	Présent Présent
collège riverains			
Association ZI du Bois Vert	Le Président M. GODINEAU	Titulaire Suppléant	Absent Absent
FNE	Le Président Hervé HOURCADE	Titulaire Suppléant	Absent Absent
France Boissons	Laurent LEGUILLE Elodie ARDID	Titulaire Suppléante	Absent Présente
Société SOCEX-POR	Franc BARBET Son représentant	Titulaire Suppléant	Absent Absent
Société MALET	Jean-René BAUDE Son représentant	Titulaire Suppléant	Absent Absent
Société	Michel CHICHE	Titulaire	Absent

VECTURA	Son représentant	Suppléant	Absent
SNCF Réseaux	Géraldine CASSEZ Adeline SALICETO	Titulaire Suppléant	Absente Absent
collège exploitants			
Linde France	Julien PORCO Caroline PAROLIN	Titulaire Suppléant	Présent Présente
collège salariés			
Linde France	Nicolas MARTIN		Présent

## ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte rendu de la CSS du 6 décembre 2018
- 2) Bilan des activités 2019 – société Linde
- 3) Bilan de l’inspection des installations classées – Post-PPRT
- 4) Point d’avancement et mise en œuvre du PPRT
- 5) Questions diverses

*La séance est ouverte à 9 heures 35 sous la présidence de Madame le Sous-Préfet LENGLET.*

### 1) **Approbation du compte rendu de la CSS du 6 décembre 2018**

*Le compte rendu de la réunion de la CSS du 6 décembre 2018 est approuvé.*

### 2) **Bilan 2019 – société Linde**

#### Résultats et performances 2019

Mme PAROLIN (Linde) indique que les équipiers d’intervention ont été formés au maniement des extincteurs, au port de l’ARI (Appareils Respiratoires Isolants) et aux feux réels d’hydrogène.

Deux exercices POI ont été organisés, l’un en interne en heures non ouvrées et l’autre en heures ouvrées avec le SDIS. Suite à Lubrizol, l’exercice PPI du 12 décembre 2019 sera organisé, pour la première fois, de nuit.

Une fuite de monoxyde d’azote est survenue dans l’atelier de conditionnement de gaz industriels le samedi 16 novembre 2019.

Les accidents sur le site ont concerné :

- 2 accidents avec arrêt (un salarié ayant reçu une bouteille de gaz sur le pied et une blessure au poignet) ;
- 2 accidents de trajet sur le site (dont une personne heurtée à l’entrée du site - la mairie a depuis amélioré l’éclairage et formalisé les deux voies rue de la Saudrune).

Sur les 28 incidents survenus sur la période, Mme PAROLIN souligne :

- un presque accident lors de l’éjection d’un robinet sur le chantier Eiffel, qui a été classé en SIF(haut potentiel de gravité), car il aurait pu avoir des conséquences graves pour le personnel ;
- un salarié ayant traversé un faux plafond ;

- trois à quatre collisions entre deux chariots élévateurs en situation de coactivité (des actions d'amélioration ont été menées depuis).

Un audit SGS et un audit croisé entre les sites Linde ont été réalisés les 18 et 19 novembre 2019. L'inspection annuelle de la DREAL (sur les équipements sous pression) est programmée le 17 décembre 2019. Les deux dernières journées de la sécurité ont été consacrées aux risques de chute de plain-pied.

#### Bilan des actions 2019

Une nouvelle procédure conduit au réexamen quinquennal de l'étude de dangers. Linde n'ayant pas répondu aux demandes de compléments formulées par la DREAL dans le délai fixé de trois mois, elle a été mise en demeure. Le document complété selon les demandes de la DREAL a été rendu fin octobre 2019.

Une CSSCT élargie aux entreprises extérieures est programmée le 12 décembre 2019. Mme PAROLIN signale une grève sur le site la semaine précédant la CSS dans le cadre d'un plan social.

En 2019, les projets suivants ont été réalisés :

- le remplacement de l'automate de sécurité sur l'unité de séparation du gaz ;
- le démarrage de l'installation ELIOTT permettant de fabriquer un gaz pour le milieu médical ;
- le déploiement du projet Eiffel en accord avec les préconisations de la DREAL.

#### Objectifs d'aménagement pour 2020

M. PORCO (Linde) expose, en tant que nouveau chef d'établissement, le projet Eiffel. Les différentes installations et nouvel atelier de conditionnement présentés au travers du projet Eiffel seront prêts en mai 2020, dès lors que les phases de réception et de qualification auront été menées et validées.

Mme PAROLIN précise que le poste d'accueil est complètement repensé et déplacé dans le cadre du projet Eiffel. Il sera notamment protégé au moyen d'un visiophone.

### **3) Bilan de l'inspection des installations classées – Post-PPRT**

Stéphanie ROBIC (DREAL) présente les actions menées sur le site Linde. Une visite d'inspection est programmée le 17 décembre 2019. Celle-ci concerne la gestion et la maîtrise de certains équipements sous pression (cuves de stockage des gaz...) qui ont été impactés dans le cadre du projet Eiffel (déplacement de certains équipements sous pression, remise en service ...). La remise en service sera notamment examinée.

Une visite d'inspection a été réalisée le 21 novembre 2019 suite à un incident lors d'une activité de remplissage. Le POI (Plan d'Opération Interne) a été déclenché par l'exploitant. Le SDIS s'est déplacé, y compris lors du redémarrage. Dans le cadre du POI, la société Linde a informé l'astreinte de la DREAL. Les modalités d'intervention et de maîtrise de l'évènement ont été très satisfaisantes. L'inspection identifie toutefois des axes d'amélioration notamment au poste de travail concerné et de nature documentaire.

Mme WESEMANN (SDIS) confirme que l'intervention s'est bien déroulée. L'alerte et le comptage ont été correctement menés. La présence de 2 DOI (Directeur des Opérations Internes) sur place pour gérer la situation (ce qui est très rare) et mettre en oeuvre le POI a été appréciée. Aucun point d'amélioration n'a été relevé.

Mme ROBIC précise que la révision du réexamen quinquennal de l'étude de dangers est en cours d'instruction.

#### **4) Point d'avancement et mise en œuvre du PPRT**

M. CORTES (DREAL) rappelle que le PPRT a été approuvé en juin 2015. Il ne prévoit pas de mesures foncières, mais un renforcement du bâti de trois logements avant juin 2023. Les propriétaires sont accompagnés techniquement dans le cadre du programme ANAH. L'opérateur du PIG Muretain Agglo, porteur du programme ANAH sur la communauté de communes, a adressé un courrier aux trois propriétaires concernés, qui n'ont pas répondu. A la demande de l'administration, une relance doit être réalisée. La fin du PIG est prévue le 31 décembre 2019. Le projet PIG de 2020 ne prévoit pas, pour l'instant, d'accompagnement. Les services de l'État vont demander à ce que cet accompagnement soit réintégré dans ce futur PIG

#### **5) Questions diverses**

M. CORTES précise que, suite à l'événement de Lubrizol, un courrier a été adressé à tous les sites SEVESO haut et bas du département, pour leur rappeler leurs obligations (un POI à jour et applicable y compris en dehors des heures ouvrées, des états à jour des quantités de produits présents sur site). Tous les sites SEVESO du département seront inspectés en 2020 pour observer particulièrement ces points.

Concernant Lubrizol, qui n'a fait ni mort ni blessé, certaines informations circulant dans la presse sont erronées. En revanche, il semble que les services d'intervention n'étaient pas suffisamment protégés. L'autre question posée est celle des conséquences sanitaires à long terme. C'est d'ailleurs en rapport avec cette problématique qu'un protocole post-accidentel vient d'être signé en Haute-Garonne pour assurer le suivi sanitaire des populations et des prélèvements sur le milieu. En cas d'accident technologique majeur

M. PACCOU (Mairie de Portet) s'enquiert des EPI nécessaires pour équiper les policiers municipaux placés en limites de zone.

M. CORTES répond que les EPI ne sont pas nécessaires, les points de bouclage étant situés en dehors de la zone PPI.

Mme WESEMANN (SDIS) témoigne de la difficulté des pompiers à se protéger des dépôts de fumées toxiques générées par un incendie.

Mme LENGLET suggère de leurs (policiers municipaux) fournir un masque.

M. CORTES indique que l'efficacité d'un masque dans une telle configuration reste à démontrer.

Mme PAROLIN confirme que la cartouche du masque serait très vite saturée. Elle souligne que 90 % du scénario porte sur le risque de sur- ou de sous-oxygénation, car Linde fabrique des gaz de l'air. La problématique est donc totalement différente de celle de Lubrizol. En cas de feu, la toxicité des fumées est réelle et l'ARI doit être porté. Les équipes d'intervention doivent être formées aux équipements qu'elles portent. Quelques toxiques sont présents sur le site, mais selon l'étude de dangers, la plupart ne sortent pas du site.

Mme WESEMANN précise que chaque intervention du SDIS est précédée par l'industriel, qui déploie des rideaux d'eau réduisant le risque.

Mme LENGLET relève que ce type d'accident soulève un problème de communication qui génère des craintes du voisinage, des élus ou des concitoyens en général.

M. CORTES suggère des visites de site par les collectivités voisines.

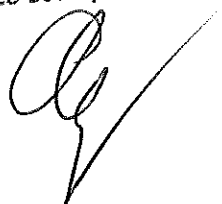
M. PORCO accepte de convier les agents communaux à une réunion d'information sur site et propose de recevoir la prochaine CSS.

M. PACCOU demande s'il est pertinent d'équiper les agents de détecteurs de gaz.

Mme PAROLIN juge cet équipement surdimensionné. Les riverains voisins du site ont pour consigne de rester confinés comme le personnel, mais ils peuvent ensuite sortir sans masque.

*La séance est levée à 10 heures 35.*

*Le sous-préfet de Muret*



**Cécile LENGLET**